

DEMANDE DE COTATION

() URGENT / (X) NORMAL

À : À QUI DE DROIT

À
l'attention
de :

Courriel : procurement2024@aims-senegal.org

Référence : **RFQ/AIMS SENEGAL/24/001**

Date : 01 février 2024

Nombre de pages envoyées : 04

Réf : **APPEL D'OFFRE POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX**

Merci de nous contacter si vous ne recevez pas toutes les pages

Dans le cadre de ses activités académiques à Mbour, l'**Institut Africain des Sciences Mathématiques au Sénégal (AIMS Sénégal)** souhaite solliciter votre proposition de services de sécurité pour le gardiennage de ses locaux.

Nous vous prions de bien vouloir soumettre votre meilleure offre en Franc CFA pour les prestations détaillées ci-dessous :

Nature de la prestation

Nous recherchons un service de gardiennage pour assurer la sécurité des locaux de l'**institut AIMS Sénégal** à Mbour.

Les prestations requises comprennent, mais ne sont pas limitées à :

- Surveillance des entrées et sorties
- Patrouilles régulières
- Contrôle d'accès
- Intervention en cas d'urgence
- Rapports d'incident détaillés

Description du site dont la sécurité est à assurer 24h sur 24 :

No	Zone de couverture	Nombre de gardiens par zone
1	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 chef de poste (superviseur) • 6 gardiens : 3 gardiens jours et 3 gardiens nuit
2	<ul style="list-style-type: none"> • Résidence des Professeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 gardiens
3	<ul style="list-style-type: none"> • Résidence des Étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 gardiens

Requête générale :

Le personnel du prestataire doit assurer la sécurité 24H/24H, y compris les samedis, les dimanches et les jours fériés.

À cet effet, leurs missions concernent tous les aspects humains touchant à la sécurité et à la sûreté du site, à travers les différentes composantes du dispositif en place. Leur mission est déclinée en deux (02) activités, ci-après :



Missions de gestion et de contrôle des flux

- Le filtrage à l'entrée des usagers (personnel interne, étudiants, coursiers ou livreurs, entreprises extérieures pour travaux, visiteurs) et des véhicules autres que ceux du personnel ;
- L'accueil des visiteurs et des prestataires de services (un badge visiteur leur sera remis contre une pièce d'identité qui sera conservée durant la durée de leur visite sur le campus et restituée à leur sortie après remise du badge ;
- Le contrôle à l'entrée et à la sortie des visiteurs, du personnel en procédant à une vérification d'identité ;
- La sécurité du personnel, des usagers et des biens du centre et de la résidence.
- Des rondes de jour et de nuit dans la cour, dans les bâtiments, les couloirs situés entre les bâtiments et les clôtures ;
- La sécurité des véhicules à quatre roues et à deux roues du personnel dans les parkings prévus par l'administration de **L'AIMS**
- La rédaction du registre de main courante et sa soumission journalière avec signature.
- Cette main courante sera remplie quotidiennement par l'agent qui y mentionnera son nom, la date et l'heure de prise de service, l'heure de départ et de retour des rondes. Les événements devront être notés. L'agent sur place signalera par écrit toute anomalie relevée au cours d'une ronde ; se conformant aux consignes particulières). Ce cahier sera présenté chaque matin au chef du service responsable de la sécurité ou au Directeur exécutif.

Missions de surveillance et d'intervention

Il s'agit de :

- Surveillance générale contre les risques d'incendie, d'intrusion, de vol, de vandalisme, et le contrôle des zones protégées ;
- Exploitation des équipements de surveillance (détection incendie, contrôle d'accès et
- Vidéosurveillance si applicable) ;
- Réaction aux alarmes de sécurité
- Lancement des processus d'alerte sûreté (appel police, appel pompiers)

À la fin de chaque mois, un rapport mensuel est produit pour communiquer les informations au Responsable du service en charge de **L'AIMS**.

En outre, un état journalier succinct des événements (anomalies et/ou manifestations) constatés durant la nuit (lampes de bureau laissées allumées par le personnel, etc..) et le jour devra être dressé et remis au service en charge par email.

1. Lieu exécution du contrat

Le service doit être fourni dans les locaux du prestataire, situés à Km2 route de Joul (Centre IRD), Mbour-Thiès, Sénégal.

2. Matériel minimum requis

Le soumissionnaire doit établir qu'il a les matériels suivants :

No.	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Tenues de vigiles	
2	Moto de liaison	
3	Matraques	
4	Chaussures de sécurité	
5	Sifflets	
6	Torches	
7	Fournitures de fonctionnement (stylo, registre, règle, ramette de papier, main courante, etc.)	



3. Éléments de l'offre

Le soumissionnaire doit prouver qu'il est techniquement qualifié et habilité pour prendre en charge la prestation sollicitée. À cet égard, il devra fournir les éléments ci-après :

Offre financière :

- a) Un devis quantitatif et estimatif, daté et signé, par le soumissionnaire, avec un cachet à la dernière page.

Offre technique :

- a) Une attestation d'autorisation d'exercer la fonction de gardiennage indiquant que le soumissionnaire est habilité à délivrer la prestation ;
- b) Une attestation d'assurance responsabilité civile gardiennage ;
- c) Trois (3) différentes attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrats, ou de bonne fin d'exécution datant des 5 dernières années ;
- d) Une note confirmant la disponibilité du prestataire pour une installation immédiate avec ses équipes après notification dans le cas où elle serait retenue ;
- e) La liste du matériel et de l'outillage à déployer sur le site (voir tableau page 2)
- f) Un descriptif de la méthode qui sera mise en place pour la sécurité des lieux, les temps des shifts, les contrôles, les moyens utilisés.

4. Obligations d'assurance

Le Titulaire doit souscrire une assurance auprès d'une compagnie agréée, incluant :

- Une Responsabilité Civile Chef d'Entreprise, couvrant la responsabilité pour tous dommages survenus, causés par lui-même ou par son personnel.
- Une Assurance des Biens, couvrant les équipements et biens utilisés pour les services de sécurité, avec une protection contre le vol, l'incendie et les dommages matériels, y compris une couverture pour le remboursement en cas de vols ou de dommages causés par le manquement du personnel de sécurité.

5. Maintien en état des lieux

Le titulaire est tenu de maintenir les lieux dans lesquels il est appelé à accomplir ses obligations contractuelles, en parfait état de propreté. Il devra notamment veiller à ce que les déchets et autres ordures soient jetés dans les poubelles.

6. Documents et certificats requis

Veillez trouver ci-après les différents documents et certificats requis :

- Offre financière
- Offre technique
- Registre de Commerce et NINEA
- 3 lettres de recommandations pour services similaires

7. Validité

Votre offre doit être valable jusqu'au 20 Mars 2024, date à laquelle nous pourrions accepter un contrat de service si proposé.

8. Soumission de l'offre

Votre offre doit nous parvenir au plus tard le 26 Février 2024 à 23h59 par voie électronique, avec pour objet "**SERVICE DE GARDIENNAGE POUR AIMS Sénégal**" à l'adresse électronique procurement2024@aims-senegal.org



AIMS

African Institute for
Mathematical Sciences
NEXT EINSTEIN INITIATIVE

9. Clause de Tout ou Rien :

AIMS Sénégal se réserve le droit d'accepter tout ou une partie de votre offre, la décision ne se basant pas uniquement sur le critère du coût le plus bas.

10. Termes et Conditions :

Vous devez indiquer dans votre offre financière que vous acceptez les conditions générales AIMS Sénégal ci-jointes.

Remarque : Les offres non adressées et envoyées comme spécifié ci-dessus ne seront pas prises en compte.

Merci et meilleures salutations

Kode Niane

COO, AIMS Sénégal